

Égalité entre femmes et hommes

Cette fiche synthétise les derniers résultats de l'Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication¹. Si des progrès vers une meilleure représentation des femmes dans les différentes facettes de la vie culturelle peuvent s'observer, ils ne sont toutefois pas homogènes. Concernant la présence des femmes dans les métiers de la culture, de l'entrée dans la vie active à la reconnaissance de leur talent, la déperdition reste forte.

63 % de femmes sur les bancs des écoles de l'enseignement supérieur Culture

Depuis plus de dix ans, date de début de la série d'observation, les filles sont majoritaires parmi les étudiants dans l'enseignement supérieur Culture, qui rassemble une centaine d'établissements placés sous la tutelle du ministère de la Culture. En 2022-2023, elles comptent pour près des deux tiers des effectifs (63 %), soit plus que dans l'enseignement supérieur en général (56 %). Elles sont relativement plus nombreuses dans les filières du patrimoine (80 %) et des arts plastiques (70 %), et aussi nombreuses que les garçons dans celle du spectacle vivant (50 %). Dans les filières de l'architecture, les écoles se sont féminisées au fil du temps. En 2022-2023, les filles représentaient 61 % des effectifs de ces écoles. Dans les filières du cinéma et de l'audiovisuel, une féminisation a eu lieu au cours des années 2010. La part des étudiantes dans ces écoles est passée de 51 % en 2017-2018 à 56 % en 2022-2023.

Un accès au premier emploi peu différencié

D'après l'enquête annuelle conduite en 2023 auprès de la population des diplômés 2019 des établissements d'enseignement supérieur placés sous tutelle du ministère de la Culture, le taux d'insertion professionnelle des diplômés de ces établissements est de 92 % pour les femmes et de 94 % pour les hommes, les femmes s'insérant presque aussi bien que les hommes.

Plus de quatre personnes sur dix en emploi dans les professions culturelles sont des femmes

Alors que les femmes sont nettement majoritaires dans l'enseignement supérieur et que leur taux d'insertion sur le marché du travail après le diplôme se compare à celui des hommes, elles restent légèrement minoritaires dans les professions culturelles, où elles forment 46 % des effectifs actifs en 2020. La part des femmes architectes a doublé en vingt ans (38 % en 2020), celle des femmes dans les professions de l'audiovisuel et des spectacles (34 %) a progressé plus lentement, de même que parmi les artistes plasticiens (43 %). La parité est atteinte parmi les journalistes et cadres de l'édition (49 % de femmes). Les femmes sont toujours majoritaires parmi les professeurs d'art (62 %), les traducteurs et traductrices (73 %) et les professions de la documentation et de la conservation (72 %).

1. Ouvrage disponible ici : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-d-ouvrages/Observatoire-de-l-egalite-entre-femmes-et-hommes-dans-la-culture-et-la-communication/Observatoire-2024-de-l-egalite-entre-femmes-et-hommes-dans-la-culture-et-la-communication>

Égalité de rémunération femmes-hommes dans la culture : en progrès

En 2022, le ministère de la Culture emploie directement environ 7 400 agents, les femmes représentent 60 % des effectifs. Certains corps sont très majoritairement féminins : les adjointes administratives d'État, les secrétaires administratives, les chargées d'études documentaires, les bibliothécaires représentent plus de 75 % des effectifs de leurs corps. Au contraire, un adjoint technique d'État sur huit est une femme. Les femmes sont 31 % parmi les administrateurs de l'État, 37 % dans les emplois fonctionnels et 35 % parmi les professeurs dans les Écoles nationales supérieures d'art.

La part de femmes parmi les nouveaux membres de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) dépasse nettement celle de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem) (respectivement 45 % et 20 %). La parité s'observe parmi les nouveaux membres (51 %) de la Société civile des auteurs multimédia (Scam).

La part des femmes progresse dans l'encadrement de l'administration centrale du ministère et celui de ses opérateurs

Au 1^{er} janvier 2024, on recense au sein de l'administration centrale du ministère une quasi-égalité entre femmes et hommes aux postes de chefferie de bureau (52 %) et une forte représentation des femmes aux responsabilités de département (60 %). Au niveau de la sous-direction, on trouve huit femmes sur vingt-trois postes (35 %), et au niveau de la chefferie de service, trois femmes sur onze postes (27 %). Quatre postes de direction sur les dix que compte l'administration centrale sont occupés par des femmes (identique à l'année précédente).

La part des femmes s'établit à 50 % aux postes de directeur régional des affaires culturelles (Drac) au 1^{er} janvier 2024, retrouvant la parité qui prévalait au 1^{er} janvier 2015.

La part des femmes aux postes de direction les plus élevés des établissements publics se stabilise : alors que l'on n'y comptait que 30 % de femmes au 1^{er} janvier 2017, elles sont désormais 42 % (graphique 1). En revanche, les femmes sont majoritaires (65 %) à la tête des directions générales des musées nationaux dont le poste est pourvu au 1^{er} janvier 2024.

En archéologie préventive, la part des femmes parmi les chefferies de services territoriaux augmente à 37 %. Dans les services des archives départementales, les postes de direction sont occupés pour plus de la moitié par des femmes (54 %).

Audiovisuel public : les femmes en tête aux postes de direction

Au 1^{er} janvier 2024, les femmes occupent trois des cinq postes de présidence des entreprises de l'audiovisuel public (graphique 1). Les comités de direction de ces entreprises de l'audiovisuel public sont composés pour un peu moins de la moitié par des femmes (46 %), avec des disparités selon les groupes : l'Institut national de l'audiovisuel affiche ainsi une part de femmes moins importante dans ces instances (quatre femmes pour onze membres en 2023), de même que Radio France (douze femmes pour vingt-sept membres). La part des femmes se stabilise parmi les membres des conseils d'administration des entreprises de l'ensemble de l'audiovisuel public depuis 2016 (46 % en 2024).

En comparaison, au sein des cent premières entreprises des secteurs culturels selon le chiffre d'affaires en 2020, hors établissements publics et entreprises de l'audiovisuel public, on trouve 15 % de femmes aux postes de présidence, direction générale ou, le cas échéant, gérance, au 1^{er} janvier 2024. Cette proportion est quasi stable par rapport aux années précédentes. C'est dans le secteur du livre et de la presse que la présence des dirigeantes est la plus faible (10 %).

Les femmes sont minoritaires aux postes de direction des structures de la création artistique soutenues par le ministère de la Culture

Au 1^{er} janvier 2024, la part des femmes aux postes de direction des équipements de la création artistique soutenus par le ministère de la Culture est stable par rapport à 2023, à un niveau

faible. Fonds régionaux d'art contemporain (Frac), centres d'art, centres de développement chorégraphique, scènes nationales, centres chorégraphiques nationaux, orchestres, scènes de musiques actuelles, pôles cirque, centres dramatiques nationaux et régionaux, opéras, centres nationaux de création musicale, centres nationaux des arts de la rue : les structures labellisées dans le cadre du programme Création artistique (programme 131), hors structures nationales, connaissent une proportion de femmes à leur tête de 38 % en moyenne au 1^{er} janvier 2024 hors équipes mixtes de direction (graphique 1). La situation est plus particulièrement défavorable aux femmes dans les centres nationaux de création musicale (aucune femme), les directions musicales des orchestres, les centres chorégraphiques nationaux, les opéras et les scènes de musiques actuelles. En revanche, elles sont plus nombreuses que les hommes à la direction des centres nationaux de la marionnette, des centres de développement chorégraphique nationaux, à la tête des Frac et des centres d'art.

Accès aux moyens de production : un montant moyen des aides accordées souvent plus faible pour les femmes

En 2022, les commissions d'attribution d'aides à la création artistique du ministère de la Culture comprennent 46 % de femmes pour les aides à l'écriture d'œuvres musicales et 50 % pour l'aide à l'écriture dramatique. Sur l'ensemble des disciplines du spectacle vivant, le montant des aides accordées et des conventionnements est légèrement inégalitaire pour les équipes chorégraphiques : 45 % des équipes récipiendaires sont dirigées par des femmes et elles ne touchent que 38 % des montants totaux d'aides, sans que l'on ne connaisse toutefois la part d'équipes candidates aux aides dirigées par des femmes ni les montants initialement demandés.

Le Centre national du livre recense la part des demandes d'aide effectuées par les auteurs et autrices au titre du soutien à la création et à la traduction littéraire par domaine éditorial. En 2023, la part des femmes dans les demandes d'aides est de 59 % et elles reçoivent 58 % des aides. En revanche, le montant moyen par aide alloué est inférieur à celui des hommes (- 29 %).

Dans le domaine du cinéma, en 2022, parmi les projets bénéficiant de l'avance sur recettes du Centre national du cinéma et de l'image animée, le devis moyen des films d'initiative française réalisés par des femmes était de 3,71 millions d'euros, soit 21 % de moins que le devis moyen des films réalisés par des hommes.

Présence des femmes dans les programmations artistiques et dans les médias : les œuvres des femmes restent moins visibles, moins acquises et moins programmées que celles des hommes

Dans le secteur du spectacle vivant et de la danse, les femmes réalisent en moyenne 40 % des représentations programmées en 2023-2024, qu'elles interviennent en matière d'écriture, d'adaptation, de scénographie, de mise en scène, de chorégraphie ou de traduction. Les œuvres programmées écrites par une femme sont moins présentes (34 %) et c'est dans le domaine de la réalisation chorégraphique qu'elles sont le plus représentées (48 %).

Sur environ 1 900 représentations d'opéra, une sur quatre est mise en scène par une femme au cours de la saison 2023-2024, ce qui est stable par rapport à la saison précédente. Les créations féminines figurent à égalité des créations d'hommes dans le répertoire destiné au jeune public (49 %, en hausse). Les femmes sont très minoritaires dans la direction musicale (12 %), l'écriture des livrets (10 %) et la composition (7 %).

Dans les arts plastiques, les acquisitions d'œuvres réalisées par des femmes par le Fonds national d'art contemporain augmentent à 60 % en 2022 (après un recul pendant la crise sanitaire, 33 % en 2020). Les œuvres acquises par les Frac représentent 54 % des acquisitions en 2022. L'observation de quelques grandes expositions au cours de la période 2013-2021 montre que la parité est dépassée concernant les commissaires de ces expositions (en 2023, 57 % de commissaires sont des femmes).

En 2022, dans le secteur du cinéma, les femmes réalisatrices de longs-métrages restent minoritaires, les deux tiers des films étant réalisés par des hommes (graphique 3). Cette part évolue très lentement depuis dix ans. Les femmes sont plus nombreuses en proportion à réaliser des courts-métrages (44 % en 2022, dont 53 % en animation).

En 2022, les femmes figurent de manière moins égalitaire parmi les présentatrices, expertes invitées et journalistes sur les antennes publiques de programmes de télévision. En revanche, elles sont surreprésentées parmi les présentatrices et invitées expertes des chaînes de télévision privées et régressent parmi les journalistes de ces mêmes chaînes. Par genre de programme, elles sont particulièrement minoritaires à l'antenne pour le sport (18 %). La part des femmes à la radio sur la tranche horaire 6 heures-9 heures, heures de forte audience, tend vers l'équilibre : 45 % en 2022 après 43 % en 2021, en hausse de dix points par rapport à 2016.

Consécration artistique : moins de femmes primées que d'hommes

Depuis 1976, seulement 8 % des films primés aux Césars ont été réalisés par des femmes, mais aucun de 2010 à 2023. La proportion de courts-métrages réalisés par des femmes et primés est plus importante (31 %). Le Festival de Cannes constitue un autre exemple, international, de la faible présence de réalisatrices primées, même si la tendance toute récente dessine une autre configuration. Pendant une longue période (1970-2019), un seul film réalisé par une femme a obtenu la Palme d'or. Pour la troisième fois dans l'histoire de ce festival, une femme obtient une Palme d'or en 2023 après celle de 2021. Sur l'ensemble des attributions de cette récompense, les femmes représentent 5 %. Là encore, les réalisatrices de courts-métrages reçoivent plus de récompenses, même si la part des lauréates est faible (16 %), mais en augmentation.

La situation est peu favorable dans le domaine de la musique également : 10 % d'artistes femmes seulement ont été primées aux Victoires de la musique du meilleur album depuis 1985. La situation est plus favorable dans la musique classique, où plus d'un tiers de femmes ont été primées (36 %).

De 2020 à 2023, la part des femmes sélectionnées aux Molières est de 39 % parmi les metteuses et metteurs en scène et de 50 % parmi les auteurs et autrices. Elles sont respectivement 44 % et 67 % parmi les personnes primées de 2020 à 2023 (18 % de metteuses en scène et 18 % d'autrices parmi les personnes primées depuis 1987).

Dans le domaine de la photographie, les femmes sont surreprésentées en début de carrière photographique : elles constituent 60 % des diplômés d'écoles de photographies. Alors que de 2012 à 2019, les prix de photographie emblématiques ont été attribués pour 32 % en moyenne à des femmes, en 2020, l'attribution de ces mêmes prix a nettement progressé avec en moyenne six femmes sur dix primés. Ce chiffre est depuis proche de 50 % ; il s'établit à 47 %² en 2023.

Le livre est un autre des rares secteurs où l'on s'approche de l'égalité sous certains aspects. En effet, les femmes sont bien représentées parmi les lauréates et les lauréats des grands prix littéraires (Goncourt, Renaudot, Femina, Interallié, etc.). On y compte ainsi 54 % de femmes de 2020 à 2023. Sur une sélection de neuf de ces prix littéraires emblématiques, les femmes représentent 47 % des sélectionnées pour les années 2020 à 2023. Sur cette même période et pour ces mêmes neuf prix, 42 % d'entre eux ont été attribués à des femmes. Les femmes écrivaines semblent donc moins couronnées de succès entre la sélection et l'obtention des prix au cours de la dernière période. En revanche, les jurys et les présidences de jury de prix emblématiques accordent le même nombre de places aux femmes jurées qu'aux hommes jurés en 2023.

Enfin, les femmes sont décorées dans l'ordre des arts et des Lettres : un peu moins de la moitié des officières et officiers sont des femmes et 58 % des commandeurs et commandeuses en 2023. Toutefois, elles sont encore minoritaires dans les Académies françaises, des inscriptions et des belles-lettres, et des beaux-arts (respectivement 14 %, 9 % et 19 % au 1^{er} janvier 2024).

2. Chiffre provisoire.

Tableau 1 – Part des femmes à la direction des musées nationaux, 2019-2024

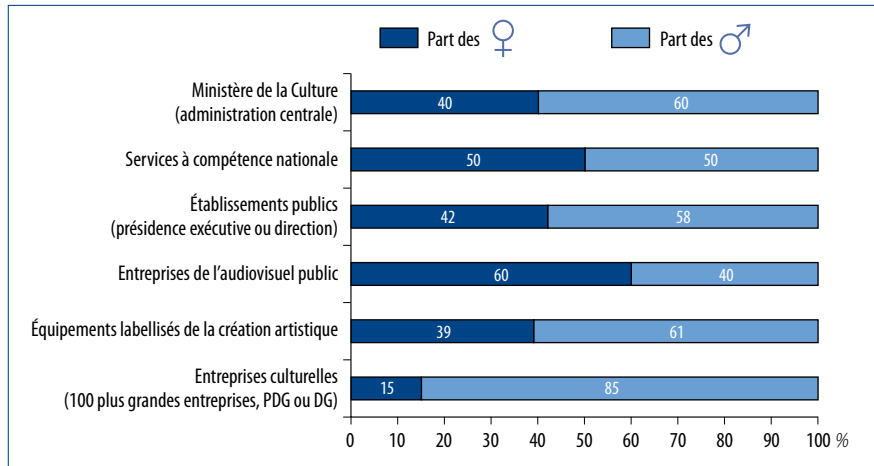
En unités et %

	2019	2020	2021	2022	2023	Au 1 ^{er} janvier 2024			
						Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)
Direction de l'établissement*	40	40	58	58	62	15	11	26	58
Direction du musée national**	41	41	68	68	68	26	14	40	65

* L'établissement est la structure juridique ou administrative (établissement public ou service à compétence nationale), il peut réunir plusieurs musées nationaux. L'établissement public du Louvre regroupe par exemple le Musée du Louvre et le Musée Eugène Delacroix.
 ** Il y a 41 musées nationaux relevant du ministère de la Culture au titre de la liste des musées nationaux fixée par les articles R 421-1 à R 421-4 du Code du patrimoine. Ces musées peuvent être autonomes ou dépendre d'un établissement public ou d'un service à compétence nationale.
 N.B. : au 1^{er} janvier 2024, le poste de directeur du musée national Clemenceau-de-Latre est vacant, portant le nombre total de dirigeants à 40.

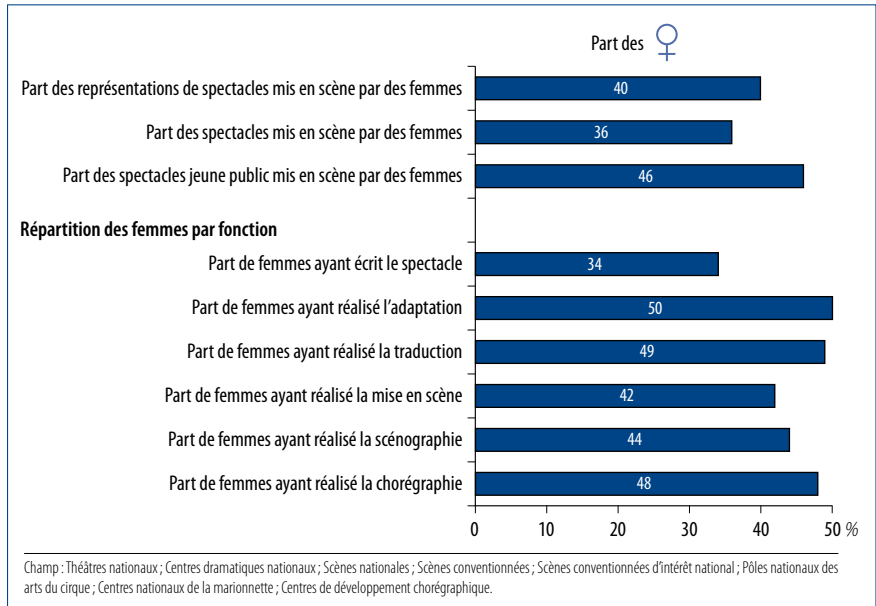
Source : Direction générale des patrimoines, Service des musées de France, DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Graphique 1 – Répartition des femmes et des hommes dans les emplois de direction au 1^{er} janvier 2024



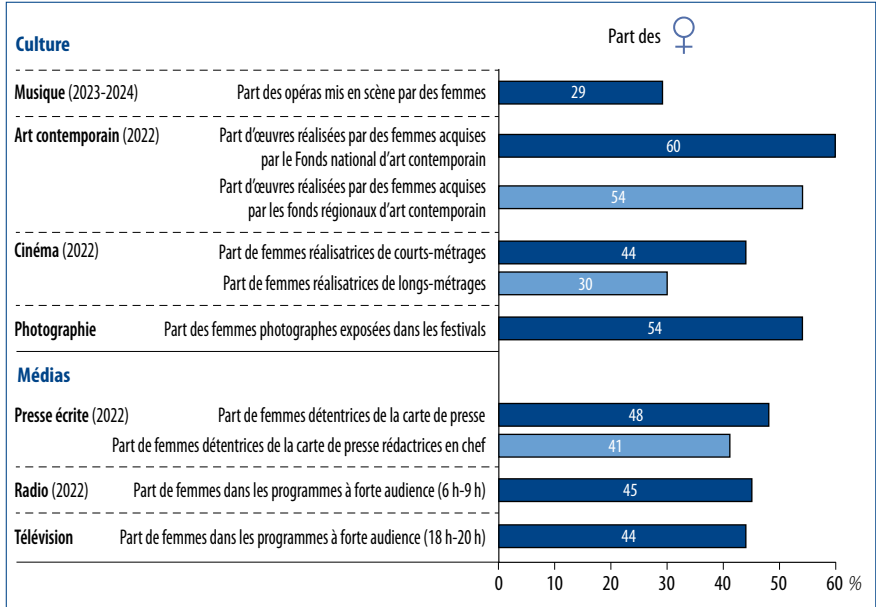
Source : Service des ressources humaines, DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Graphique 2 – Répartition des spectacles programmés selon le sexe de la personne les ayant écrits, adaptés, traduits, mis en scène, scénographiés et chorégraphiés, saison 2023-2024



Source : Les Archives du spectacle, DEPS, Ministère de la Culture, 2023

Graphique 3 – Programmation artistique et présence des femmes dans les médias



Source : Les Archives du spectacle ; CNC ; Observatoire des métiers de la presse/DGCA, DEPS, ministère de la Culture, 2023